

CHARTRE DES VALEURS

La présente charte entend réaffirmer les valeurs et les principes qui fondent l'action politique et les propositions de [xxxxxxxxxx]¹.

Cette Confédération rassemble **les républicains réunis autour des valeurs radicales, démocrates-chrétiennes, sociales et écologiques, qui toutes ont en commun une même conception de la personne humaine et du rôle du citoyen dans la République.**

Pour ces traditions, il n'est rien dans l'ordre politique qui soit au-dessus **de la personne humaine.** Ni les origines, ni la classe sociale, ni la nation, ni l'Etat, ni aucune organisation ne peuvent faire prévaloir leur logique sur les droits fondamentaux d'un seul des hommes qui la forment.

Aussi la politique trouve-t-elle sa noblesse et sa légitimité lorsque, dépassant les cadres étroits d'un utilitarisme ou d'un pragmatisme sans principe, elle se voit guidée par ce constant souci de placer l'homme au cœur de tout projet et de toute action.

Notre vision est par conséquent celle d'un **humanisme** qui récuse toutes les discriminations et qui, faisant appel à la liberté, à l'équité et à la responsabilité de chacun, a pour objectif principal de promouvoir la personne humaine, de la protéger, et de lui permettre d'assumer en toutes occasions **sa dignité.**

Notre action s'inscrit dans une perspective résolument européenne. **L'Europe est notre horizon politique.** Elle est le seul exemple au monde d'une construction qui ne résulte pas de la force et de la contrainte mais de l'adhésion volontaire des peuples à une culture et à des valeurs communes. **L'engagement pour une Europe fédérale fait partie du code philosophique, politique et moral de notre famille politique.** Il nous appartient de poursuivre l'œuvre engagée par les Pères fondateurs pour continuer à faire vivre et à faire partager cet idéal européen, dans le respect du principe de subsidiarité et des identités nationales et locales. Ce n'est pas de moins d'Europe, mais au contraire de plus d'Europe dont nous avons besoin pour peser sur le cours de la mondialisation. Seule une **Europe politique** nous permettra de défendre pleinement nos valeurs humanistes et universalistes.

L'Europe, c'est aussi la plus belle expression de la **liberté.**

Être libre, c'est d'abord pouvoir exprimer son opinion, sans être contraint par l'autorité ou bridé par le conformisme. **La laïcité,** valeur essentielle de la République, parce qu'elle signifie respect de l'autre, de ses opinions, de ses croyances et de sa différence, permet cette première liberté.

Mais être libre, c'est être responsable. Pour les humanistes que nous sommes, la confiance dans la liberté de la personne humaine, assortie d'une **éthique de la responsabilité,** enrichie d'une **volonté de solidarité** au sein d'une société de droit reste le meilleur moyen d'assurer la dignité de la personne et de permettre le progrès social et humain.

Prenant conscience qu'en contrepartie de droits on s'impose également des obligations à l'égard de ses proches, de la collectivité, comme des générations futures, notamment en rendant possibles les conditions de survie sur notre planète, cette prise de conscience responsable donne un sens à la liberté en l'orientant vers l'engagement, le respect des règles du vivre ensemble, celui des principes démocratiques et le respect des lois fondamentales de la République.

Favoriser la mise en œuvre de la responsabilité permet de donner à la société, vitalité et dynamisme. Une société où personne n'est incité à

assumer ses responsabilités ne peut progresser. Ce n'est pas en insérant l'individu dans des réglementations, en l'assistant ou en le protégeant en toutes circonstances que l'on favorisera le dynamisme social et le progrès, ni même la solidarité, mais bien en développant **son autonomie,** en lui donnant l'ambition et les moyens d'agir.

C'est aussi par **le travail** que l'homme acquiert sa dignité.

Respecter la dignité de la personne consiste avant tout à lui donner la possibilité d'avoir un emploi, un statut. La protection sociale a pour but d'éviter la pauvreté et la misère, mais elle doit avant tout permettre de trouver un emploi et y inciter.

Parce qu'il faut restaurer la dignité du travail et le sens de l'effort, nous voulons qui soient récompensés, de différentes manières, ceux qui s'impliquent et cherchent à innover.

Dignité par le travail, mais aussi dignité dans le travail, avec des salaires décents, des conditions de travail correctes, sûres et respectueuses de l'homme, une égalité de traitement entre hommes et femmes, et après le travail, la garantie d'un montant suffisant de retraite.

La sécurité, qui est un besoin légitime, ne doit pas limiter la liberté et la responsabilité, mais peut en être une condition quand, venant rattraper ou corriger certaines conséquences du risque attaché à la liberté, elle favorise l'action. Nous voulons, en conciliant le désir de liberté et le besoin de sécurité, **encourager l'initiative.**

La liberté et la responsabilité qui l'accompagne, se traduiront dans la capacité d'initiative qui doit être largement reconnue et dans l'acceptation de la **concurrence.** Nécessaire au dynamisme de nos sociétés, la concurrence pousse à se dépasser et permet le progrès. Les sociétés qui ont voulu l'abolir ou l'entraver se sont écroulées au milieu de désastres économiques et humains. En s'opposant aux situations acquises, aux rentes comme aux privilèges, la concurrence est la condition de la justice et de la mobilité sociales. Pour éviter les risques qu'elle induit lorsque, **non régulée,** elle contrarie les démarches de solidarité et permet au plus fort d'imposer sa loi, nous voulons en favoriser l'**exercice loyal,** dans le cadre **de règles qui lui permettront d'aller de pair avec la justice.**

Dans une société de plus en plus en complexe, dans une économie de plus en plus mondialisée, la bonne réponse politique ne consiste pas à croire aux bureaucraties et aux contrôles, mais à ouvrir de nouvelles possibilités d'échanges et de **coopérations volontaires** entre les hommes. Une société moderne est donc une société **d'initiatives,** une société qui fait **confiance à la personne,** une société qui met le progrès économique au service du **progrès social et de l'emploi.**

L'économie de marché, fondée sur la propriété privée et la liberté d'entreprendre, tout comme **l'économie sociale de marché,** fondée sur les coopérations volontaires et les libertés d'agir, de choisir et de produire, constituent à nos yeux les conditions d'un tel progrès.

Une société moderne est aussi celle qui veille au maintien de la **cohésion sociale** de ses membres, par l'affirmation de son attachement à une **société de droit** respectueuse des diversités, par la promotion d'une **justice sociale** permettant l'égalité des chances, par l'instauration d'une **solidarité** qui ne saurait se réduire à de l'assistantat et par la mise en œuvre d'un authentique **dialogue social,** afin de réguler au mieux les conflits du travail.

Une société de droit, ce n'est pas seulement le contrôle démocratique du gouvernement ; ce n'est pas l'identification de la démocratie à la seule loi de la majorité. Une société de droit, c'est la volonté exigeante de voir les **droits de l'homme** protéger tous les citoyens.

Dans une société moderne et une société de droit, l'Etat **doit tenir tout son rôle,** mais il **se doit d'être neutre.** C'est à lui que revient la responsabilité de dessiner une perspective globale et de donner les impulsions stratégiques à la marche d'une société. Face aux dérèglements épisodiques du marché, comme à ses excès, face aux

¹ Le nom de la Confédération sera intégré lorsque le choix de son appellation aura été fait.

incertitudes liées à l'accélération des mutations mondiales, aux risques d'atomisation sociale, l'Etat reste un irremplaçable pôle de cohésion, de stabilité et de sécurité. C'est lui qui reste le recours en cas de circonstances exceptionnelles, où il doit alors pouvoir intervenir de manière directe. Toutefois, il n'a pas vocation à administrer à leur place les affaires des hommes. Il doit en revanche s'efforcer de régler les rapports humains en définissant les droits et les responsabilités individuels et non de renforcer la croissance et le pouvoir de l'Administration. Il veille à ce que soit assurée la justice entre des hommes qui mènent eux-mêmes leurs propres affaires dans le respect de la Loi.

Une société plus juste est une société qui permet l'accèsion à **l'égalité des chances** à chacun de ses membres. S'il est des inégalités qui tiennent à la nature humaine, il en est, injustifiées, qui tiennent à la société. La **réduction de ces inégalités** constitue une exigence aussi bien morale que politique.

Nous refusons la persistance des inégalités entre les hommes et les femmes, celles s'appuyant sur une origine sociale ou ethnique, celles liées à une orientation sexuelle, celles encore résultant d'une situation privilégiée prédéterminée. Nous refusons les inégalités héritées. Nous refusons l'idée d'inégalités dont on ne pourrait pas sortir. Nous voulons que soit donnée à chacun la possibilité, quelle que soit son origine, sa situation, son handicap éventuel, de s'insérer dans la vie sociale ou professionnelle, d'accéder aux biens collectifs – éducation, culture, emploi, santé, sécurité – et de pouvoir en tirer un profit comparable. Nous voulons l'égalité dans les opportunités offertes à chacun, et régulièrement renouvelées, d'utiliser au mieux sa capacité d'autonomie, ses talents et sa volonté.

Quand une inégalité existe à l'origine, l'égalité de traitement est paradoxalement une manière de prolonger cette inégalité. Il faut construire des dispositifs qui aident concrètement ceux qui en ont besoin à combler leur retard originel ; il faut donner plus à ceux qui partent avec moins si l'on veut que tous aient des chances comparables de réussite et d'épanouissement. C'est cela une juste signification de la solidarité et la condition réelle de sa mise en œuvre.

La justice sociale, comme la cohésion sociale se bâtissent sur l'exigence de solidarité qui doit être conçue à la fois comme un tremplin pour ceux qui peuvent agir et prendre leur responsabilité, un filet de sécurité pour ceux qui connaissent l'échec et doivent se voir accorder une nouvelle chance, comme un bouclier enfin pour ceux qui n'ont pas ou plus les moyens d'agir (handicapés, personnes âgées, personnes dépendantes) et qui doivent recevoir de la communauté de quoi leur permettre de vivre dignement. Elle doit empêcher la précarité et permettre la cohésion sociale.

Pour s'exprimer dans le respect de la dignité de l'individu, la solidarité doit être ciblée, adaptée à chaque situation, et ne pas se transformer en assistantat par une distribution uniforme d'aides, qui découragent ceux qui travaillent, et tend à maintenir ceux qui en bénéficient dans une situation de dépendance.

La solidarité doit s'exprimer à différents niveaux : solidarité entre les territoires, dans les campagnes et au sein des villes ; solidarité dans les familles et entre les générations.

Les formes diverses de **solidarité de proximité** permettent de créer du lien social et de la générosité, indispensables à toute vie collective. Face à l'éloignement des centres de décision et à l'accélération des mutations politiques, économiques et sociales, notre conviction est que la décentralisation permet de concilier **proximité, humanité et transparence**.

Alors qu'autour de nous, la marchandisation s'étend des biens aux services, des objets aux éléments constitutifs de l'individu – la culture, la santé, la procréation elle-même – une place doit être faite à des relations fondées sur **l'entraide et la gratuité**. La reconstruction d'un vouloir et d'un savoir vivre ensemble s'affirme comme une nécessité qui exige une réhabilitation de la notion de partage qui fonde toute communauté humaine.

Cela passe par la diversification de lieux de coopération et d'échanges, **la reconquête d'un temps** qui échappe à l'économie et au travail contraint, par le développement des associations, par la participation des salariés dans l'entreprise, par **le dialogue social**, et aussi par cette **économie alternative, sociale et solidaire**, animée par le souci de l'intérêt général et le principe du « non profit ». Cela passe finalement par la capacité de nos institutions et de notre société à **articuler intérêt individuel et préoccupation collective**, articulation d'autant plus impérieuse qu'elle s'impose dans un contexte de **défis environnementaux majeurs**.

Pour répondre aux **mutations du monde**, face aux crises qui nous menacent ou nous atteignent, face à la liberté économique mondialisée, notre conviction est que le politique doit primer sur les logiques financières et que l'intérêt général doit toujours l'emporter sur les intérêts particuliers. Aussi, devons-nous refonder notre pacte fondamental, **le pacte républicain**.

La République, c'est le mérite, c'est l'effort, c'est un projet, c'est une idée toujours neuve, qui doit redevenir le filtre au travers duquel il nous faut regarder toute chose afin de procéder aux remises en question essentielles : de l'éducation, priorité absolue, qui devrait davantage valoriser les aptitudes de chacun et garantir le droit à l'excellence pour tous, aux exigences de logement décent et d'emploi utile qui sont des droits oubliés, bafoués ou niés, à l'équité fiscale, juste contribution de chacun au fonctionnement de la collectivité.

La République, c'est le régime qui **institue le citoyen** (*Condorcet*) ; c'est elle qui permet de rassembler et de considérer chaque femme et chaque homme comme un citoyen égal aux autres ; elle est la condition de la cohésion sociale qui exige la justice sociale, le refus de l'exclusion, l'insertion de tous dans la société, l'assimilation des populations immigrées, la relance de l'ascenseur social, le combat pour **le développement durable**, c'est-à-dire **l'environnement, la cohésion sociale et territoriale, l'écologie**.

La République, c'est une éthique (« *la vertu est le principe de la République* » écrit Montesquieu). C'est une **gouvernance**, qu'elle soit européenne, nationale ou locale, qui donne toute sa place à la démocratie, à la participation et à la responsabilité de tous, au plus près des questions qui se posent, par une juste conception de la **subsidiarité**. La République nous demande de mettre de côté nos origines, nos appartenances, pour nous retrouver dans le même creuset, autour des mêmes valeurs et porteurs d'objectifs communs.

La République que nous voulons ambitionne de faire de notre société une société de justice, dans laquelle les destins se construiraient de manière moins irréversible qu'aujourd'hui, dans laquelle chacun d'où qu'il vienne, quels que soient son parcours et ses choix, pourrait se dire qu'il a sa chance, chance de réussir sa vie professionnelle et sociale, chance de vivre pleinement sa vie d'homme ou de femme. Chacun doit retrouver confiance en l'avenir, avoir le sentiment que la société le reconnaît, pourra lui ouvrir des portes, lui donner sa place, valoriser son travail, récompenser ses efforts et ses talents, et si l'échec survenait, lui apporter son aide pour une nouvelle chance. C'est la condition de l'amélioration du sort de chacun. C'est aussi celle du dynamisme social et du progrès collectif. C'est pour notre société le moyen de répondre aux dangers de délitement, de résignation ou de violence, qui la menacent.

Nous réaffirmons que toute action politique, économique ou culturelle doit tendre vers l'universalisme, c'est-à-dire viser ce qui rapproche les hommes et fonde leur communauté de destin.

Nous réaffirmons que c'est ainsi que pourra se bâtir **cette société de liberté** mais aussi **d'équité**, de **solidarité** et de **fraternité**, rendant chacun conscient de ce que peut lui apporter l'avenir et, en conséquence, désireux et capable de devenir un acteur responsable du changement.